

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 19 mars 2015 portant vérification de la conformité du barème proposé par ÉS Gaz de Strasbourg au 1<sup>er</sup> avril 2015 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 25 juin 2014

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Christine CHAUVET, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Yann PADOVA, Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

En application du décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par ÉS Gaz de Strasbourg, le 6 mars 2015, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> avril 2015. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par ÉS Gaz de Strasbourg

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de ÉS Gaz de Strasbourg depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,182 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 25 juin 2014 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de ÉS Gaz de Strasbourg.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 1<sup>er</sup> avril 2015 correspond à une baisse de -0,182 c€/kWh.

### 3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par ÉS Gaz de Strasbourg est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 25 juin 2014.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 2015

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

**ANNEXE**  
**Tarifs de vente du gaz naturel de ÉS Gaz de Strasbourg**  
**applicables au 1<sup>er</sup> avril 2015 (hors TVA et hors CTA)**

Tarifs en distribution publique

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	6,47
Prix du kWh en c€/KWH	8,779
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	6,47
Prix du kWh en c€/KWH	6,793
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	11,63
Prix du kWh en c€/KWH	5,369
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	16,17
Prix du kWh en c€/KWH	4,525
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	19,60
Prix du kWh en c€/KWH	4,375
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	86,77
Prix du kWh d'hiver en c€/KWH	4,297
Réduction du prix d'hiver en c€/KWH >1GWH/an	-0,100
Prix du kWh d'été en c€/KWH	3,737
Réduction du prix d'été en c€/KWH >1GWH/an	-0,100
Tarif TEL	
Abonnement mensuel en €	893,73
Prix du kWh d'hiver en c€/KWH	4,454
Prix du kWh d'été en c€/KWH	3,704

Distribution publique en nouvelles concessions aux clients résidentiels :

TARIFS	PRIX
Tarif A	
Abonnement mensuel en €	6,67
Prix du kWh en c€/KWH	8,619
Tarif B	
Abonnement mensuel en €	6,67
Prix du kWh en c€/KWH	6,633
Tarif C	
Abonnement mensuel en €	11,83
Prix du kWh en c€/KWH	5,209
Tarif C+	
Abonnement mensuel en €	14,67
Prix du kWh en c€/KWH	4,819
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	18,10
Prix du kWh en c€/KWH	4,669